

Compte Rendu de la réunion du Conseil municipal du 27 mars 2026

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 27 mars 2026 à 19h00 salle de la mairie, sous la présidence de Pierre-Yves CHARPENTIER, Maire

Présents : M. Pierre-Yves CHARPENTIER, M. Dany MACHADO, Mme Isabelle MOUTAT, M. Eric COLLIN, Mme Marianne PFISTER, M. Jean-Luc VELTZ, M. Michel BERGER, M. Jean-Michel BISSON, Mme Sylvie GIRARD, M. Julien ROSTANT, Mme Véronique CHAMONARD-BIELECKI, M. Pierre RIGAUD, Mme Léa DIAZ.

Absents excusés : Mme Dominique MEROT a donné pouvoir à Mme Isabelle MOUTAT, Mme Marie DERILIEN a donné pouvoir à Mme Marianne PFISTER

Secrétaire de séance : Marianne PFISTER

Le maire ouvre la séance et présente le compte rendu du conseil municipal du 27 mars 2026 que le conseil approuve à l'unanimité.

Le maire propose que soit rajouté à l'ordre du jour un point relatif à la désignation du correspondant incendie et secours. Le conseil accepte à l'unanimité.

Les questions à l'ordre du jour sont ensuite traitées

ORDRE DU JOUR

- * Désignation des conseillers communautaires
- * Désignation membres commissions de travail de la commune
- * Désignation des délégués des syndicats intercommunaux
- * Désignation délégué Comité National d'Action Sociale
- * Désignation correspondant défense
- * Désignation représentant Agence Cher Ingénierie des Territoires
- * Indemnités de fonction au maire
- * Indemnités de fonction aux adjoints
- * Présentation des dossiers en cours et à venir
- * Questions diverses

I – Désignation des conseillers communautaires

Le maire rappelle que dans les communes de moins de 1000 habitants et en application de l'article L. 273-11 du code électoral, les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau. En application de l'article L. 2121-1 du CGCT, les membres du conseil municipal sont classés dans l'ordre du tableau selon les modalités suivantes : après le maire, prennent rang les adjoints puis les conseillers municipaux.

Par délibération en date du 4 juin 2025, le Conseil municipal de Saint Georges a approuvé l'accord fixant le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires. La commune de Saint Georges dispose de deux sièges au sein de ce conseil.

Sont donc, de droit, désignés conseillers communautaires, le Maire : Pierre-Yves CHARPENTIER et le premier adjoint : Dany MACHADO

II – Désignation membres commissions de travail de la commune

1) Finances et Budget

- Pierre-Yves CHARPENTIER	- Dominique MEROT	- Dany MACHADO
- Isabelle MOUTAT	- Eric COLLIN	- Sylvie GIRARD
- Jean Michel BISSON	- Véronique CHAMONARD-BIELECKI	

2/ Travaux sécurité

- Pierre-Yves CHARPENTIER	- Eric COLLIN	- Dany MACHADO
- Jean-Luc VELTZ	- Jean Michel BISSON	- Julien ROSTANT
- Pierre RIGAUD	- Léa DIAZ	
- Véronique CHAMONARD-BIELECKI		

3/ Vie scolaire

- Pierre-Yves CHARPENTIER	- Isabelle MOUTAT	- Marianne PFISTER
- Marie DERILIEN	- Pierre RIGAUD	

4/ Loisirs-Animation – Culture

- Pierre-Yves CHARPENTIER	- Dany MACHADO	- Isabelle MOUTAT
- Jean-Luc VELTZ	- Pierre RIGAUD	- Léa DIAZ
- Sylvie GIRARD	- Dominique MEROT	
- Véronique CHAMONARD-BIELECKI	-	

5/ Communication

- Pierre-Yves CHARPENTIER	- Dany MACHADO	- Dominique MEROT
- Marianne PFISTER	- Léa DIAZ	
- Véronique CHAMONARD-BIELECKI		

6/ Environnement- Cadre de vie

- Pierre-Yves CHARPENTIER	- Dany MACHADO	- Isabelle MOUTAT
- Dominique MEROT	- Michel BERGER	- Marianne PFISTER
- Jean-Luc VELTZ	- Véronique CHAMONARD-BIELECKI	

7/ Bibliothèque et Vie associative

- Pierre-Yves CHARPENTIER	- Dominique MEROT	- Isabelle MOUTAT
- Marianne PFISTER	- Pierre RIGAUD	

8/ Comité de Gestion des Côteaux de Coillard

- | | | |
|--------------------------------|-----------------|-------------------|
| - Pierre-Yves CHARPENTIER | - Dany MACHADO | - Eric COLLIN |
| - Julien ROSTANT | - Michel BERGER | - Dominique MEROT |
| - Véronique CHAMONARD-BIELECKI | | |

9/ Cimetière

- | | | |
|--------------------------------|---------------|-----------------|
| - Pierre-Yves CHARPENTIER | - Eric COLLIN | - Michel BERGER |
| - Véronique CHAMONARD-BIELECKI | | |

10/ Commission Intercommunale R.P.I (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

- | | | |
|---------------------------|-------------------|--------------------|
| - Pierre-Yves CHARPENTIER | - Isabelle MOUTAT | - Marianne PFISTER |
| - Marie DERILIEN | | |

III – Désignation des délégués des syndicats intercommunaux

Le Conseil municipal a élu au scrutin secret et à la majorité absolue les délégués de la commune pour siéger au sein des syndicats suivants :

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Ormeaux

Titulaires : - Eric COLLIN, - Jean-Luc VELTZ, - Michel BERGER

Suppléant : - Jean-Michel BISSON

Syndicat Départemental d'Energie du Cher

Titulaire : - Véronique CHAMONARD-BIELECKI

Suppléant : - Eric COLLIN

Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire

Isabelle MOUTAT, - Marie DERILIEN

IV – Désignation délégué Comité National d'Action Sociale

Le Conseil municipal a élu au scrutin secret et à la majorité absolue pour siéger au Comité National d'Action Sociale :

Mme Sylvie GIRARD, conseillère municipale
domiciliée à St Georges sur Moulon (18110) « 13 chemin des Tureaux »

V – Désignation correspondant défense

Le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de Monsieur le Préfet relatif au renouvellement des correspondants défense – élu ayant vocation à développer le lien Armée-Nation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne Michel BERGER conseiller municipal comme correspondant défense.

VI – Désignation représentant Agence Cher Ingénierie des Territoires

Le Maire présente les missions de l'agence « CHER - INGÉNIERIE DES TERRITOIRES » initiée par le Département et auxquelles la commune est adhérente et pour laquelle un représentant doit être désigné.

L'objectif de l'agence « CHER - INGÉNIERIE DES TERRITOIRES » d'apporter, tout au long des projets d'aménagement des adhérents, une assistance technique et administrative susceptible de structurer l'émergence des opérations et d'accompagner tous les maîtres d'ouvrages dans les démarches, choix, arbitrages à réaliser au cours des opérations territoriales qu'ils mènent et ceci dans les domaines de l'ingénierie territoriale, des aménagements urbains, de la voirie, des bâtiments, l'eau et l'assainissement, , des projets de développement durable, de la valorisation des zones naturelles, des créations d'équipements et de services à la population, l'accompagnement des structures de restauration municipale, des usages des technologies de l'information et des communications, des projets à caractère social (crèches, structures d'accueil des personnes âgées, maison de santé pluridisciplinaire, services à la population etc).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a désigné M. Eric COLLIN pour représenter la commune auprès de l'agence Cher-Ingénierie des Territoires.

VII – Désignation du correspondant incendie et secours

Le Maire informe le Conseil Municipal sur l'obligation de désigner un correspondant Incendie et Secours.

Ce correspondant aura pour mission d'informer et de sensibiliser les habitants, de concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie, de concourir à la mise en œuvre des actions d'information et de sensibilisation.

Il devra informer régulièrement le conseil municipal des actions menées dans ce domaine de compétence.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne Pierre RIGAUD, conseiller municipal comme correspondant Incendie et Secours.

VIII – Indemnités de fonction au maire

Le Maire expose que les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT.

Toutefois le Conseil Municipal peut, à la demande du maire et par délibération, fixer pour celui-ci une indemnité inférieure au barème.

Vu les articles L2123-20 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2123-23

Vu la demande du Maire en date du 27 mars 2026 afin de fixer pour celui-ci des indemnités de fonction inférieures au barème ci-dessous.

Population (habitants) : 746

Taux maximal en % de l'indice brut terminal de la fonction publique : 44,30%

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte la proposition du maire de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 40% de l'indice brut terminal de la fonction publique à compter du 20 mars 2026, date d'installation du Conseil municipal et pour la durée du mandat.

IX – Indemnités de fonction aux adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2123-20 et suivants ;

Vu l'arrêté municipal du 21/03/2026 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, dans les conditions fixées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions **d'adjoints au Maire à 10% de l'indice brut terminal** de la fonction publique pour les quatre adjoints.

Ces indemnités de fonctions, aux quatre adjoints au maire, sont attribuées à compter du 21/03/2026, date d'effet de l'arrêté de délégation de fonctions du 21/03/2026 et pour la durée du mandat d'élus.

X – Présentation des dossiers en cours et à venir

Travaux

Eric COLLIN informe le conseil des différents dossiers et projets :

- Devis en cours pour la réfection du toit des ateliers techniques
- Etude en cours pour la réfection de la Route de Charlay
- Travaux en cours par les agents techniques pour protéger les pompes à chaleur de la salle des fêtes
- Projet d'installation de bancs aux abords du City Stade
- Devis en cours pour la réfection des bordures de route avant le pont du moulin Neuf

Cadre de vie, environnement

Dany Machado informe le conseil des différents dossiers et projets :

- Projet de planter une haie le long de la route de Faitin
- Projets d'investissement dans des caméras mobiles pour surveiller les lieux dans lesquels sont effectués des dépôts illégaux de déchets.
- Vérification du défibrillateur planifiée.
- Suivi de travaux en cours sur la Méridienne à vélo.

Loisirs-Animation

Dany MACHADO et Isabelle MOUTAT informe le conseil des différents dossiers et projets

- Le catalogue des sorties Nature été 2026 organisées par le Département du Cher sera prochainement édité. Des sorties sur la Commune de St-Georges-sur-Moulon seront organisés chaque vendredi soir.
- Projet Fête de St-Georges en 2028 : nous attendons le budget de la part la part de l'association des St-Georges de France. A sa réception, les membres de la commission Loisirs/Animation/Culture seront invités à une réunion pour organiser la création de l'association.

Vie scolaire

Isabelle MOUTAT informe le conseil des différents dossiers et projets :

- La directrice d'école souhaite équiper les 3 classes d'un vidéo projecteur interactif.
- Une menace de fermeture d'une classe sur les 7 classes pèse sur le RPI. Une manifestation à Pigny est organisée le samedi 28/03/2026 à 17h et une autre manifestation aura lieu à St-Goerges-sur-Moulon le 03/04/2026

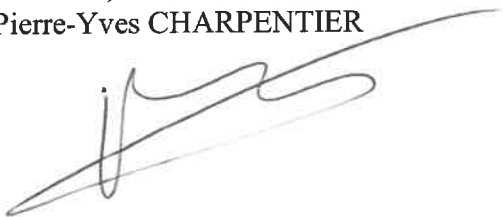
XI – Questions diverses

- Une chasse aux œufs sera organisée par une agente municipale à l'école le vendredi 03/03/2026 à 17h
- Il est demandé qu'une poubelle soit installée devant la mairie.
- Un projet de boîte à livres sera présenté aux membres du conseil municipal prochainement.
- Une plaque protégeant un regard pour eaux pluviales est endommagée avant le pont de la Route de Charlay
- Une pêche à la truite sera organisée à l'étang le samedi 28/03/2026
- Le PETR relance l'opération jachères fleuries en 2026
- Le maire présente les divers courriers d'administrés reçus ces dernières semaines
- Le maire présente les divers courriers d'associations reçus ces dernières semaines

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h50.

Après approbation des membres présents lors de cette séance

Le Maire,
Pierre-Yves CHARPENTIER



La secrétaire de séance,
Marianne PFISTER

